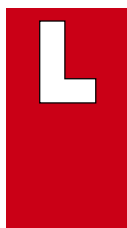


Une décision de l'AD de l'OrTra métiers liés au cheval qui fera date

Un pas important en direction de la consolidation



La 7^e assemblée des délégués de l'Organisation du monde du travail métiers liés au cheval OrTra, qui se tenait le 6 juillet à Zollikofen, a adopté, entre autres, une proposition destinée à assurer, à moyen et long terme, le financement de la formation professionnelle ainsi que la revalorisation et un meilleur positionnement stratégique de l'organisation. En résumé, il s'agit du rapprochement des deux organisations du monde du travail métiers liés au cheval et agriculture.

Depuis longtemps, on sait que le financement durable de la formation dans le domaine des métiers liés au cheval n'est pas assuré. En effet, la part fixée par voie légale pour une alimentation conséquente, soit obligatoire du fonds de formation créé pour le financement, n'a pas pu être atteinte. Ou formulé de façon très simple, l'espoir que les associations unies au sein de l'OrTra soient en nombre suffisant pour que tous ceux qui profitent de la formation professionnelle puissent être sans exception obligés de cotiser dans le fonds, ne s'est pas réalisé. Une alternative consisterait à couvrir les efforts financiers au moyen d'une répercussion renforcée sur les utilisateurs, donc également sur les apprenants. En d'autres termes, la formation dans un des métiers liés au cheval se renchérirait massivement pour chaque individu. Il est bien clair que cette alternative n'est pas vraiment appréciée de tous malgré le fait que – comme le souligne le président de l'OrTra Patrick Rüegg – la formation reste « humaine » au niveau des coûts comparée aux autres branches, sachant qu'elle était jusqu'alors subventionnée par la Confédération. Et si on peut encore provisoirement compter sur un soutien de la Confédération (jusqu'en 2013) sachant que cette dernière a approuvé le rapport des comptes ainsi que les bilans annuels de l'OrTra métiers liés au cheval, ce soutien cessera après l'achèvement du processus stratégique et structurel.

Devenir plus forts

Une autre alternative consisterait à prendre des mesures pour pouvoir façonner de façon plus complète l'obligation de cotiser au fonds de formation, et pour remplir ainsi la part exigée par un prélèvement plus conséquent au niveau des cotisations. Lors de discussions avec le comité de l'Organisation du monde du travail de l'agriculture (OrTra AgriAliForm), on s'est rendu compte que cet objectif pourrait être atteint avec une affiliation de l'OrTra métiers liés au che-

val à l'OrTra AgriAliForm. Une telle affiliation ne porterait pas atteinte à l'indépendance de l'OrTra métiers liés au cheval. Les agriculteurs détenteurs de chevaux qui cotisent déjà au fonds de formation de l'agriculture devraient verser une cotisation supplémentaire pour l'économie liée au cheval dans le cas où ils proposent des prestations avec et pour le cheval dépassant le cadre de la simple garde.

La proposition du comité de l'OrTra métiers liés au cheval relative à une adhésion en tant que membre de l'Organisation du monde du travail Agriculture a été adoptée après une intense discussion. En novembre de cette année, il appartiendra à l'assemblée des délégués de l'OrTra Agriculture d'en décider. Le règlement du fonds de formation professionnelle de l'OrTra AgriAliForm avec intégration des métiers liés au cheval a déjà été soumis à un examen préalable à l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT. A partir du milieu de l'année 2013, la force obligatoire du fonds de formation professionnelle devrait également s'appliquer à l'OrTra métiers liés au cheval permettant ainsi d'assurer un financement durable. Et comme le président de l'OrTra métiers liés au cheval Patrick Rüegg l'ajoute, une affiliation auprès de l'OrTra Agriculture serait également synonyme d'un renforcement stratégique de l'OrTra métiers liés au cheval.

Débloquer la situation

L'importance de cette démarche pour l'OrTra métiers liés au cheval, resp. pour la formation professionnelle dans la filière du cheval s'exprime également clairement dans le rapport annuel 2011 du président. Tous les documents pour l'examen de la formation professionnelle supérieure ont été transmis à l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie au milieu de l'année 2011. « Or, cette démarche de l'OrTra métiers liés au cheval a été brusquement stoppée. L'OFFT a suspen-



Simone Reiss remplace Brigitte Küenzel au comité de l'OrTra métiers liés au cheval pour la branche Western.

du le traitement du dossier en arguant que le financement futur de l'association n'était pas encore complètement réglé», écrit Rüegg mot pour mot. Et les diverses interventions auprès de l'OFFT n'ont jusqu'alors pas pu inciter ce dernier à approuver le règlement des examens. Néanmoins, et d'ici à l'assemblée des délégués de l'OrTra AgriAliForm en novembre 2012, ce règlement régissant les examens professionnels devrait être approuvé selon les assurances données par l'office concerné.

Autres affaires

Les élections pour le comité ont permis de désigner Simone Reiss pour la branche Western (en remplacement de Brigitte Küenzel, démissionnaire), ainsi que Viviane Auberson pour la branche monte classique (pour remplacer Corinne Rappold qui avait également démissionné).

Le compte annuel 2011 et le budget 2012 ont été approuvés. Par ailleurs, une proposition du comité demandant qu'une personne puisse, à l'avenir, représenter les voix de plusieurs délégués et les faire valoir lors de votations et d'élections (jusqu'alors, la présence des délégués était obligatoire), ainsi que la révision nécessaire des statuts ont également été approuvés.

HIS.